

**INSTITUT MEDICO EDUCATIF
DEPARTEMENTAL**

7, Avenue Alfred Sauvy

66028 PERPIGNAN CEDEX

☎ 04 68 54 14 20

📠 04 68 54 22 12

DECISION N° 06/07

Du 8 janvier 2007

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur, ordonnateur du budget,

Vu l'Arrêté ministériel de la santé et des solidarités en date du 16 mars 2006, portant désignation de Monsieur Lionel GACHON en qualité de directeur de l'Institut Médico Educatif Départemental,

VU l'Arrêté ministériel de la santé et des solidarités en date du 22 décembre 2006 portant désignation de Madame Aline COCHET en qualité de directrice adjointe de l'Institut Médico Educatif Départemental,

Vu le Code de l'action sociale et de la famille,

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le Décret n° 2005-921 du 9 août 2005 portant dispositions relatives à la direction de certains établissements mentionnées à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 précitée,

DECIDE

Article 1

Délégation permanente de signature est donnée à Madame Aline COCHET, directrice adjointe de l'Institut Médico Educatif Départemental, à effet de signer toutes décisions et correspondances relevant de la gestion des ressources humaines.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement du directeur, délégation générale de signature est donnée à Madame Aline COCHET.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Lionel GACHON et de Madame Aline COCHET, délégation est donnée à :

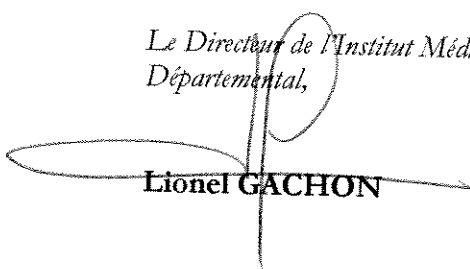
- Madame **Marie-Thérèse DAYDE**, adjoint des cadres hospitaliers responsable du service comptabilité, à effet de signer toutes décisions et correspondances relevant de son domaine de compétence, l'ordonnancement des dépenses et des recettes, les certificats administratifs établis par ce service ainsi que les marchés et les conventions, les attestations de service fait pour les dépenses de l'Institut Médico Educatif Départemental.
- Madame **Geneviève ZAMORA**, adjoint des cadres hospitaliers responsable du service ressources humaines, à effet de signer toutes décisions et correspondances relevant de son domaine de compétence.
- **Monsieur Jacques TARDY** et Madame **Marie Sylvie LECAT**, cadres socio-éducatifs, à effet de signer toutes pièces relevant du secteur éducatif.

Article 4

La présente délégation prendra effet à compter de sa signature. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Perpignan, le 8 janvier 2007

*Le Directeur de l'Institut Médico Educatif
Départemental,*


Lionel GACHON

SIGNATURES :

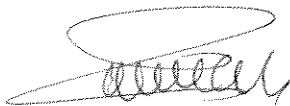
Madame Aline COCHET



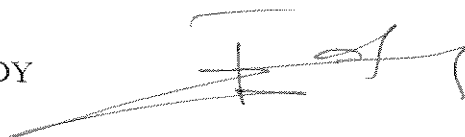
Mme Marie Thérèse DAYDE



Mme Geneviève ZAMORA



M. Jacques TARDY



Mme Marie Sylvie LECAT



**AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS SUR TITRE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN AIDE SOIGNANT(E) DE CLASSE NORMALE**

A LA RESIDENCE SAINT-JACQUES

**D'ILLE SUR TET -
PYRENEES ORIENTALES.**

Lundi 8 janvier 2007

Un concours sur titre est ouvert à la Résidence Saint-Jacques d'Ille sur Têt (Pyrénées Orientales) en application de l'article 5 du décret N°89-241 du 18 avril 1989 portant statuts particuliers des aides-soignants(es) de la Fonction Publique Hospitalière, en vue de pourvoir :

1 poste d'aide-soignant (e) .

Peuvent être admis à concourir les candidats(es) titulaires,

- Du diplôme professionnel d'aide-soignant(e)
- Du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture,
- Du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico psychologique.

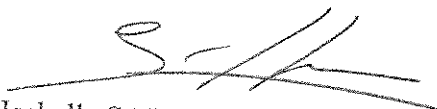
Les candidatures doivent être adressées à :

**Madame la Directrice de la Résidence Saint-Jacques
9, Chemin du Colomer
BP 33**

66130 – ILLE SUR TET

Au plus tard le 8 Mars 2007

Ille sur Têt, le 8 Janvier 2007
La Directrice,


Isabelle SARCIAT-LAFAURIE.

0080